



COMMUNE DE RUSSIN

Covid-19 – mise en place des mesures facilitant le dépistage

La détection des nouvelles infections au COVID-19 est primordiale. Par conséquent, le canton vise la détection précoce de toutes les personnes présentant des symptômes compatibles avec la pandémie COVID-19 en levant les barrières d'accès et de coût.

Toutes les personnes qui présentent des symptômes d'infection aiguë des voies respiratoires (p. ex. toux, maux de gorge, souffle court) et/ou une perte soudaine de l'odorat et/ou du goût avec ou sans fièvre, sensation de fièvre ou douleurs musculaires sont encouragées à se faire tester.

Symptômes fréquents:

- douleurs musculaires
- fièvre, sensation de fièvre
- insuffisance respiratoire
- maux de gorge
- perte soudaine de l'odorat et/ou du goût
- toux (toux sèche irritante)

Plus rarement :

- conjonctivite
- maux de tête
- rhume
- symptômes gastro-intestinaux

Les symptômes peuvent être de gravité variable; ils peuvent être discrets. Des complications de type pneumonie sont également possibles. Les personnes qui présentent un ou plusieurs des symptômes fréquents énumérés ci-Mairie de Russin



COMMUNE DE RUSSIN

dessus, ont peut-être contracté le virus.

Dépistage des personnes avec des symptômes légers compatibles avec la pandémie COVID-19

Les personnes qui présentent des symptômes légers doivent se rendre aux HUG, site E, de 9h à 17h30, 7/7 sans rendez-vous. Elles pourront bénéficier d'un dépistage gratuit pour elles, sans consultation médicale; les coûts sont pris en charge par le canton sur la base d'une décision du Conseil d'Etat du 28 mai 2020.

Dépistage des personnes vulnérables, avec des symptômes graves ou sans symptôme

Les personnes vulnérables ou celles qui présentent des symptômes graves nécessitant ou non une hospitalisation doivent appeler leur médecin ou le 144.

Dans ces cas, comme le dépistage est associé à une consultation médicale, les coûts sont à la charge de l'assurance-maladie obligatoire (couverture LAMal).

Enfin, les personnes sans symptômes qui se font tester assument elles-mêmes les coûts du dépistage.

Mairie de Russin

Place du Mandement 1
CH-1281 Russin

T. 022 754 90 00
F. 022 754 90 01

info@russin.ch
www.russin.ch